

Déclaration sur la crise climatique et la santé

Reconnaissant qu'il appartient à une fédération mondiale de lutter contre la menace que les produits chimiques toxiques présents dans l'environnement font peser sur la santé reproductive et développementale chez l'homme, la Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique (FIGO) a émis sa propre opinion : ***L'impact des produits chimiques toxiques environnementaux sur la santé reproductive.***

Lors de la communication de cette opinion concernant les expositions environnementales, à l'occasion du Congrès mondial de la FIGO de 2015, la FIGO a créé un groupe de travail mondial sur le sujet de la santé environnementale dédiée à la reproduction et au développement (RDEH). Ce groupe de travail a arrêté un programme mondial concernant l'impact sur la santé des femmes de l'exposition à des substances toxiques. En 2018, les résultats obtenus par ce groupe de travail ont été reconnus et il a été désigné pour constituer un comité à part entière de la FIGO.

Crise climatique et santé des femmes

L'apparition de preuves, réunies par un large groupe de chercheurs internationaux et de membres de la communauté médicale, a démontré que la crise climatique actuelle présente un risque sanitaire imminent pour les femmes enceintes, les fœtus en cours de développement et la santé reproductive (The Lancet Countdown, prise de position de l'ACOG, déclaration politique de l'AAP sur le changement climatique). Le réchauffement climatique, c'est-à-dire le réchauffement progressif de la surface de la Terre, des océans et de l'atmosphère, est provoqué par l'activité humaine, principalement par la combustion de carburants fossiles qui libèrent du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le terme « changement climatique » est celui qui reflète le mieux cette situation, car ces changements atmosphériques sont accompagnés par des tempêtes (y compris, paradoxalement, les tempêtes de neige), une hausse des températures, la fonte des glaces, des variations du niveau de la mer, une perturbation du climat et une détérioration de la qualité de l'air. La qualité de l'air, l'exposition à la chaleur et même les déplacements de population font partie intégrante de la crise climatique. Toute discussion sur la crise climatique actuelle devra aborder ces facteurs et leur impact sur la santé.

La déclaration suivante concernant le changement climatique reflète un examen de la littérature scientifique et du principe de précaution. Ce principe implique qu'il existe une responsabilité sociale à protéger le public contre l'exposition à des préjudices lorsque la recherche scientifique a établi un risque plausible. Ces protections peuvent être levées à la condition qu'apparaissent de nouvelles découvertes scientifiques qui apportent des preuves solides de l'absence de tout impact dommageable. Dans certains systèmes juridiques, comme dans l'Union européenne, l'application du principe de précaution est devenue une exigence légale dans certains domaines du droit.

Contexte

Les conditions météorologiques extrêmes (principalement la chaleur et les catastrophes naturelles) et les polluants atmosphériques (notamment les particules fines [PM_{2.5}] et l'ozone) ont un impact néfaste sur le plan obstétrical et peuvent entraîner, par exemple, des naissances prématurées, un faible poids à la naissance et des enfants mort-nés. Ces expositions ont également un impact néfaste sur la santé néonatale et peuvent entraîner, par exemples, des retards neurodéveloppementaux, des troubles du spectre autistique et des anomalies cardiaques (déclaration d'opinion de la FIGO, projet TENDR, Zhang 2019,

Vrijheid 2011). Les effets néfastes sur la santé ne se limitent pas aux conséquences observées en obstétrique et en pédiatrie. Des données récentes indiquent toute une série de complications sanitaires qui accompagnent les patientes tout au long de leur vie, notamment les maladies cardiovasculaires et respiratoires, les complications liées à la fertilité et les répercussions sur la santé mentale (Sorensen 2018).

Toutefois, les risques pour les femmes enceintes et les fœtus en cours de développement constituent probablement le risque sanitaire le plus important pour les populations à l'échelle mondiale en raison des répercussions à long terme sur les générations d'aujourd'hui et de demain.

La pollution de l'air et son risque pour la santé reproductive et le développement humain

De nombreux articles de synthèse internationaux et nationaux ont démontré un lien entre l'exposition prénatale aux polluants atmosphériques PM2.5 et à l'ozone et les conséquences néfastes sur le plan obstétrical, telles que les naissances prématurées (DeFranco 2016, Ha 2014, Li 2017, Lamichhane 2015) et le faible poids à la naissance (Ha 2014, Li 2017, Lamichhane 2015). Parmi ces articles figure un examen systématique comprenant une méta-analyse : niveau de preuve 1 selon l'Agence américaine pour la recherche et la qualité des soins de santé (AHRQ) (Li 2017). Une méta-analyse de 2016 a révélé que plus de 3 % des naissances prématurées aux États-Unis pouvaient être attribués aux PM2.5 (Trasande 2016). De plus, une méta-analyse de 2017 a constaté que le pourcentage de naissances prématurées liées aux PM2.5 à l'échelle mondiale s'élève à 18 %, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne et l'Afrique de l'Ouest présentant le risque le plus élevé (Malley 2017).

Les recherches ont également révélé un effet de proximité dans le lien entre exposition prénatale à des polluants et faible poids à la naissance. Une étude de 2017 a constaté que pour 1,1 million de naissances vivantes, le risque de présenter un faible poids à la naissance était plus élevé dans un rayon de 3 km d'un site de fracturation hydraulique par rapport au risque de base, et que ce risque augmentait de 25 % dans un rayon de 1 km du site (Currie 2017).

La chaleur et son risque pour la santé reproductive et le développement humain

Outre les nombreuses répercussions des conditions météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles sur la santé infantile et maternelle (rapport technique de l'AAP), dont l'insécurité alimentaire, la contamination de l'eau, le risque accru de maladies vectorielles, le traumatisme mental lié aux déplacements et les violences faites aux femmes (Camey et col. 2020), il existe des risques spécifiques, sur le plan obstétrical, liés à la chaleur, dont les naissances prématurées et le faible poids à la naissance. Cinq articles de synthèse internationaux ont démontré que la chaleur est associée aux naissances prématurées (Kuehn 2017, Zhang 2017, Poursafa 2015, Carolan-Olah 2013, Rylander 2013), ce qui corrobore les résultats similaires obtenus dans le cadre de nombreuses études nationales (Basu 2017, Ha 2017).

Quatre de ces articles de synthèse internationaux ont également constaté que la chaleur est associée au faible poids à la naissance (Kuehn 2017, Zhang 2017, Poursafa 2015, Rylander 2013), en accord avec les résultats des études nationales (Ha 2017, Sun 2019).

La nécessité d'interventions politiques

Dans une optique visant à protéger les femmes enceintes et les fœtus en cours de développement des risques sanitaires liés à la pollution de l'air et à la chaleur, il est nécessaire de reconnaître les limites des efforts individuels, aussi louables soient-ils, et de conclure qu'ils sont insuffisants. Les femmes enceintes sont déjà confrontées à une longue liste de contraintes personnelles, telles que les restrictions alimentaires, les précautions liées aux déplacements ou les choix en matière de produits d'hygiène personnelle. Elles ne peuvent pas contrôler la qualité de l'air extérieur de leur environnement ni la température de l'air ambiant.

Conclusion

Nous devons prendre la santé mondiale comme point de mire. Nous recommandons de reconnaître la crise climatique pour ce qu'elle est, une urgence mondiale, et de permettre aux professionnels de santé de jouer un rôle majeur dans une éducation, un plaidoyer et une recherche répondant à l'évolution des conséquences sur la santé et offrant la sensibilisation mondiale nécessaire.

La FIGO intégrera le changement climatique dans ses programmes de recherche, de plaidoyer et d'éducation, au sein du Comité sur la santé environnementale dédiée à la reproduction et au développement, afin que les dirigeants mondiaux de ses 132 sociétés membres nationales soient en mesure d'opérer les changements nécessaires dans leurs pays respectifs.

À propos de la FIGO

La FIGO est une organisation professionnelle qui regroupe des associations d'obstétrique et de gynécologie du monde entier.

La FIGO a pour vision d'offrir aux femmes du monde entier le niveau le plus élevé possible de santé et de bien-être sur le plan physique, mental, reproductif et sexuel tout au long de leur vie. La FIGO fait figure de chef de file dans de nombreuses activités de programme mondial et met plus particulièrement l'accent sur l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est.

La FIGO entreprend des actions de plaidoyer d'envergure internationale, notamment en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents et aux maladies non transmissibles (ODD 3). Elle travaille également à améliorer le statut des femmes et à leur permettre de participer activement pour exercer leurs droits sexuels et reproductifs, notamment en luttant contre les mutilations génitales féminines et les violences basées sur le genre (ODD 5).

Nous fournissons des services d'éducation et de formation à nos sociétés membres et renforçons les capacités de celles issues de pays à faible niveau de ressources, par le renforcement du leadership et des bonnes pratiques et par la promotion du dialogue sur les politiques.

La FIGO entretient des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et opère à titre d'organe consultatif auprès des Nations Unies (ONU).